

La Letra dau Fòrum N° 6

La Lettre du Forum N° 6

Wed, 13 Sep 2000 23:03:11 +0200

Micheu PRAT
9, lèia de Chabanòtas
05 000 Gap / Occitània
Telefòn: 04/92/53/50/73
Telecòpia: 04/92/51/41/63
E.Malh: Micheu.Prat@wanadoo.fr

Gap, dimecres, lo 13 de setembre de 2000

Vaquí "La Letra dau Fòrum N° 6 / La Lettre du Forum N° 6" qu'es un jornau adobat per la còla dau "Fòrum per l'Innovacion Sociala e Politica".

Voici "La Letra dau Fòrum N° 6 / La Lettre du Forum N° 6" qui est un journal préparé par l'équipe du "Forum pour l'Innovation Sociale et Politique".

Los articles son en frances per tochar lo mai de monde que possible.

Les articles sont en français pour toucher le plus de monde que possible.

A Dieu siatz

Coralament e amistosament. De còr e d'òc. Micheu

"Pretz, Paratge, Larguesa" Memòria trobadorena, Occitània encuei.

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

POUR UNE CONSTITUANTE EUROPÉENNE

Quand il fut question de donner de vraies responsabilités au Parlement européen qu'on allait réélire, l'Intergroupe fédéraliste pour l'Union européenne fit faire par European Omnibus Survey un sondage auprès des citoyens des pays membres. Le résultat, publié en 1988, parut étonnant: 78% des Italiens, 72% des Français étaient pour donner à l'Assemblée le mandat d'établir une Constitution européenne. Ainsi pendant, que des gouvernements stationnaires s'arrangeaient entre eux en Conseil et selon la règle paralysante de l'unanimité pour toutes les décisions européennes importantes, que la Commission gérait l'Europe sans contrôle démocratique, les citoyens à la base pensaient tout bêtement, tout démocratiquement, qu'au sujet politique émergeant, qui arbitrait leur avenir, il fallait d'abord une Constituante qui se préoccupât d'y sauvegarder leurs droits. Bien en vain! En un quart de siècle, le Parlement de Strasbourg a conquis des pouvoirs consultatifs, mais rien d'essentiel n'a changé dans le fonctionnement de cette Europe cul par-dessus tête où notre sort continue à tomber des Sommets de gouvernants entre eux.

Or, tout a changé dans le monde et dans les sociétés de notre vieux Continent. Le capitalisme boursier, débordant le provincialisme d'un Marché unique européen, a construit un marché mondial des capitaux, et s'est emparé de tout l'espace où régnait le socialisme d'État. L'Europe est passée, elle, à quinze membres et songe à s'élargir encore dans les prochains jours. Dans son cadre actuel, tous les marchés nationaux sont écroulés, les gouvernements sont devenus des gestionnaires. Nous en sommes à perdre sans recours nos francs, nos marks et nos pesetas dans la régulation bancaire de l'EURO. Bernant leurs opinions publiques, se roulant eux-mêmes au jeu des abandons nécessaires, les États-Nations ont réussi le tour de force de ne plus exister en substance en se maintenant en droit, le droit servant désormais à garantir l'évidement de substance. Et, sur ce droit, nul n'est plus sourcilleux qu'un gouvernant français.

Or voici que ces croque-mitaines mités, l'un bousculant l'autre, songent à une étape que l'élargissement, disent-ils, va rendre nécessaire: l'élargissement en chiffre d'États membres engageant à plus de cohésion interétatique, non pas l'élargissement des libertés civiques, on l'a compris, qu'il est malséant d'invoquer. Il revient à la France bardée d'"exception nationale" de présider pour 6 mois et non pour un an aux accommodements qui la feront, quoi qu'elle accepte d'une décision commune, un peu moins exceptionnelle, un peu plus commune. C'est dur! Elle va à la Conférence intergouvernementale qu'elle convoque à Nice pour décembre prochain, comme un guerrier médiéval en armure irait à une course d'obstacles.

La grande affaire va être d'éviter justement une Constitution européenne, dont tout le monde sait, comme le ministre allemand Joschka Fisher, qu'elle ne peut être que fédérale, car s'il s'agit d'institutionnaliser un lien (cf. latin *fœdus*) entre des composantes pour éviter des dérives et régler des équilibres, que faire sinon fédérer? Et qui se lie de lien fédéral accepte une union qui le dépasse, une Nation plus grande et neuve.

La grande affaire pour des citoyens est justement de trouver leur citoyenneté "élargie" par ce dépassement. Nous revoici en 1988 avec d'autres données. La balle est dans le camp du Parlement européen. La balle est à un nouveau Jeu de Paume. Nos élus européens vont-ils enfin considérer qu'ils sont les élus directs du Peuple d'Europe, et tirer de ce mandat où se fonde la démocratie, en dehors duquel il n'y a que césarismes déguisés et fourberies de classe politicienne, la conséquence directe de nous donner une Loi fondamentale commune?

L'affaire est sans doute plus compliquée que cela, et ne se règle pas par un appel à la moralité historique de politiques de profession. Ces élus, surtout les français, sont passés par le filtre de l'État-Nation centralisé, émanent d'un corps électoral qui précisément ignore par principe l'Europe, et demeurent patronnés par des appareils politiques parqués en centralisation, dont les intérêts ne vont pas certainement à des comices déclôturés. Il faut toujours à la conscience de l'élu la butée de celle des électeurs. Pour que les nationaux députés soient de vrais constituants européens, il faut qu'ils subissent la pression de la Nation, d'une nouvelle Nation en genèse. La leçon de 1789 vaut pour 2000. C'est pourquoi, de notre place, avec d'autres sans doute, nous voulons aider à la naissance de cette vague d'opinion, nous aimerions dire d'espérance, qui fera de l'Europe rapiécée des États, notre Ancien Régime, l'Europe constituée des citoyens, l'Europe des temps nouveaux.

Que craint-on?

Que dans ce mouvement de refondation, se consolident ou se libèrent les composantes de la vie publique, régions, pays, communes?

Que la démocratie fédérale aille toucher le sol en même temps qu'elle embrasse le Continent? Ça ne serait que justice enfin rendue à tous les échelons de la Cité commune!

Que des cultures longtemps maintenues sous le boisseau trouvent les moyens, dans ce desserrement, d'une expansion dans un cadre maintenant universel parce que mondial et dans la libre confrontation de leur aptitude à créer. Ça ne serait que reconnaissance de la richesse humaine!

Que la dynamique des espaces se recompose sous la carapace des territoires clos, qu'un monde de relations pacifiques, un monde en relief, succède à un monde de forclusions, un monde en creux de frontières et tranchées. Ça ne serait que la nature reconquérant ses droits sur l'artifice meurtrier des territoires.

Qu'à la globalisation économique et financière déchaînée commence à s'opposer la défense des sociétés arrimées, des compositions culturelles et des cadres de vie démultipliés. Ça ne serait qu'un espoir de nouvelle histoire succédant à la débâcle des idéologies.

Ce serait le vingt et unième siècle.

Europe, que tu serais belle, si on te connaissait, à Strasbourg ou ailleurs, pour ce que tu peux être!

Robert LAFONT

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

ÉLECTIONS MUNICIPALES:

PROMOUVOIR UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ ET D'OUVERTURE

· COMBATTRE LES MONARCHIES ÉLECTIVES

Le feuilleton médiatique de la mairie de Paris ne doit pas faire perdre de vue les véritables enjeux démocratiques qui se joueront lors des prochaines élections municipales de mars 2001 dans toutes nos communes.

Le scandale des listes électorales de certains arrondissements parisiens est d'ailleurs une illustration des dérives d'un système trop généralisé où les élus candidats à leur propre succession sont surtout préoccupés de s'attacher des électeurs par des pratiques clientélistes (un emploi dans le personnel municipal ou hospitalier par ci, un logement HLM par là, une autorisation municipale de voirie ou un marché sans appel d'offre ailleurs, etc...).

Dans l'esprit de notre Forum, ces prochaines élections municipales doivent être une occasion de faire avancer la conscience civique pour permettre à chaque citoyen(ne) d'être acteur ou actrice de sa vie dans la société locale. Pour cela doivent être radicalement contestés des modes de fonctionnement qui ont plus à voir avec une monarchie élective qu'avec une république démocratique. Mais comment peut-on espérer un contrôle civique continu sur l'exécutif local quand on élit pour 6 ans au scrutin de liste des conseillers municipaux dont un(e) seul(e) disposera des réelles prérogatives de l'exécutif et mènera les débats de l'assemblée? Pourquoi ne pas élire au scrutin uninominal à deux tours le maire et élire à un véritable scrutin proportionnel le conseil chargé de le contrôler, à travers notamment l'élaboration, l'adoption et l'évaluation du budget? (les procédures de la comptabilité publique ayant d'ailleurs besoin d'une sérieuse rénovation pour exprimer les choix et réalités socio-économiques...).

Cette interrogation sur les institutions démocratiques locales doit bien sûr s'envisager dans la perspective d'un véritable système fédéral allant des quartiers et des villages jusqu'au niveau pan européen (cf. La Lettre du Forum n°2). Elle met aussi en cause les cumuls de mandat simultanés (comment peut-on assurer par exemple l'exécutif d'une grande ville, de son agglomération et un mandat de parlementaire?) ou chronologiques (certains ne briguent-ils pas un cinquième ou un sixième mandat consécutif?).

Cette nécessaire contestation civique des monarchies électives va bien sûr à l'encontre des alliances électorales qui, sous prétexte d'efficacité au sein d'une gauche ou d'une droite plurielle, permettent dans les communes de plus de 3500 habitants à un maire sortant ou à une tête de liste "charismatique" de composer dès le premier tour la grande majorité de son conseil... Beaucoup de dénonciateurs des "risques communautaristes" ne sont-ils pas des spécialistes du cocktail électoral gagnant en dosant avec un grand doigté clientéliste les diverses communautés, y compris ethniques, qui représentent à leurs yeux un nombre significatif de détenteurs du droit de vote?

L'absence de droit de regard direct des citoyens sur les assemblées intercommunales compromet la qualité des avancées institutionnelles en matière de compétences et de fiscalité: même si la loi ne prévoit malheureusement pas que soient précisés sur les listes des municipales quels sont les délégués prévus pour ces assemblées, les citoyens peuvent interpellier les listes candidates aux municipales sur la manière dont elles entendent assurer cette représentation au 2° degré, ils peuvent contester dès à présent le cumul du mandat de maire avec la présidence de la communauté d'agglomération, etc...

Pour notre Forum, il faut que les élections municipales soient autre chose qu'affaire d'étiquette, de clientèle ou de combat de chefs. Pour construire une démocratie d'ouverture et de proximité, doivent être portés au cœur des débats de véritables projets pour la vie locale. D'où que vienne l'idée initiale, un projet public doit se débattre et se construire avec tous les habitants qui se sentent concernés: fût-ce par référendum, la ratification sur proposition du maire (ou du Président de Conseil Général ou Régional) de projets développés par des administrations ou/et des appareils partisans ou/et des entreprises "intéressées" ne saurait tenir lieu de vie démocratique.

Nous suggérons donc à celles et ceux qui se reconnaissent peu ou prou dans les analyses et propositions de notre Forum de participer civiquement à la préparation des

prochaines élections municipales, y compris comme candidat(e)(s) sur des listes respectant les valeurs fondamentales auxquelles se réfère notre manifeste constitutif. Participer, c'est faire respecter son droit à l'expression politique, et donc contester sans démagogie mais avec vigueur et clarté ce qui est en contradiction avec une démocratie de proximité, en particulier dans un mode de fonctionnement où les habitant(e)s sont traité(e)s comme des "sujets" irresponsables du monarque élu et de sa cour entre deux élections, privé(e)s de droit au débat de fond, parfois au travers de simulacres de concertation, un mode de fonctionnement où les enjeux intercommunaux, en matière notamment de développement économique, d'équipements et de services publics, sont essentiellement traités par un "club" de maires tributaires de divers types de technocratie au service du plus fort d'entre eux, généralement cumulard... (La suite de cet article développera des propositions pour mettre en œuvre une démocratie de projets collectifs). Dans la prochaine lettre.

Jean-Louis ESCAFIT

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

POUR QUE VIVENT NOS LANGUES

Le 6 mai s'est tenue à Paris l'assemblée constitutive de l'association "Pour que vivent nos langues". Ce projet rassemble un certain nombre de personnalités (dont la liste n'est pas close) qui s'engagent à œuvrer autour d'eux pour que la France ratifie la Charte du Conseil de l'Europe sur les "langues régionales et minoritaires". Participez à cette opération de communication en faisant signer massivement autour de vous cet appel. Chaque signataire joindra un chèque de 10,00 francs libellé à l'ordre de:

"Pour que vivent nos langues" à l'adresse:

"OCCITÀNIA" (BP 28 – 81370 Saint-Sulpice La Pointe).

Demandez ce texte disponible sous peu en français-occitan. L'adhésion à l'association est de 50,00 francs, même adresse.

"Malgré la demande démocratique largement exprimée dans les territoires et les communautés humaines concernées, demande qui va s'amplifiant au fur et à mesure que chacun(e) fait le constat d'un péril évident de disparition pure et simple, à plus ou moins long terme, de la totalité des cultures minoritaires sur le territoire français.

Malgré la souffrance de ceux, individus, communautés et peuples, qui vivent la perte de leur identité spécifique comme une injustice insupportable.

Malgré le dynamisme culturel qui s'exprime à partir d'identités fortes, assumées sans complexe et sans xénophobie, dans l'échange et le partage.

Malgré la construction européenne qui place au cœur des libertés fondamentales de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe le respect de la diversité culturelle.

La France refuse de ratifier la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires" du Conseil de l'Europe.

Ce refus, décidé sous la contrainte d'une Constitution jacobine largement dépassée par les évolutions européennes, est inacceptable. Il met en cause le principe même de démocratie en plaçant le dogme constitutionnel au-dessus de la volonté populaire. Ses conséquences sont sensibles partout: entraves aux filières d'enseignement bilingue existantes et aux demandes nouvelles des parents, carence des médias du service public, disparition de pratiques culturelles différentes et originales dans leurs zones d'élection. Pour renverser cette situation aux conséquences désastreuses tant culturellement que socialement et sans doute irréversibles, les personnalités sous-signées appellent à la mobilisation.

Les objectifs sont simples: que la France modifie sa Constitution, qu'elle ratifie la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires" et qu'elle décide de politiques adaptées et efficaces telles que celles qui ont été mises en œuvre ailleurs en Europe, pour assurer enfin l'avenir des langues et cultures régionales ou minoritaires présentes sur son territoire."

Gérard TAUTIL

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

RÉPONSE A HUBERT VÉDRINE

Mon cher Hubert,

Vous venez de demander publiquement à votre homologue J.Fischer des précisions sur le discours qu'il a prononcé le 12 mai, à l'Université de Berlin, et qui a eu l'aval du Chancelier allemand.

Le futur de l'Europe ne saurait relever uniquement de la classe politique; souffrez donc que sur le même ton familial, un citoyen pose quelques questions à son Ministre. Une remarque, tout d'abord: à l'évidence, les propositions de J. Fischer vous ont pris de court, moins dans leur aspect technique que pour l'articulation des niveaux de pouvoir et les compétences que garderaient, à l'avenir, les États membres.

Or, très habilement, celui-ci a évité le blocage pathologique qu'aurait provoqué dans le monde politique français, le mot: Fédération, en prescrivant aussitôt un antidote: le terme État-Nation.

Dieu que ce terme est doux à l'oreille et réconfortant pour l'avenir, et puis cela vous a un petit parfum de Carmagnole qui permet de couvrir l'immobilisme de la pensée! État-Nation! Du coup, le débat entre Paris et Berlin peut reprendre et le Président de la République oser un discours européen.

Pourtant, il faudrait s'entendre au préalable sur le sens véritable des mots.

Êtes-vous bien sûr, mon cher Hubert, que dans l'esprit de nos partenaires allemands, État-Nation ait la même signification qu'en France?

Déjà, chez les hommes politiques français, le concept d'État-Nation fait l'objet d'une très large déclinaison. L'État-Nation de M.Pasqua n'est sûrement pas le même que celui de M. Delors, etc..... Il n'est pas jusqu'à M. Le Pen qui n'ait sa conception de l'État-Nation!

Ne me dites pas que ces divergences ne se retrouvent pas à l'intérieur des partis eux-mêmes, comme du Gouvernement.

Votre État-Nation est, espérons-le, assez éloigné de celui de M.Chevènement.

La plupart du temps, d'ailleurs la réalité actuelle de l'État-Nation est escamotée par le renvoi immédiat aux principes fondateurs de la République, et donc intouchables, et tourne au débat historique. (voir les propos insensés du Ministre de l'Intérieur sur le déraillement nazi... le St-Empire Romain-Germanique...)

Lorsque J. Fischer parle d'État-Nation il fait forcément référence à son propre pays dont la structure fédérale et la conception citoyenne sont fort différente de l'État-Nation centraliste à la française. Il est vraisemblable aussi que nos autres partenaires européens, même s'ils emploient le terme État-Nation, en aient, à leur tour, une autre vision et une autre pratique; ayant, dans leur majorité, adopté des systèmes de type fédéral, cette vision et cette pratique doivent être plus proches du régime allemand que du régime français.

Comment donc, mon cher Hubert, pouvez-vous envisager de faire avancer l'Europe vers une Union plus forte si ceux qui prétendent y participer, fondent leur action sur des conceptions aussi diverses?

À moins que cette notion d'État-Nation, étrangement revenue à la mode, d'ailleurs, alors que les États ont perdu une grande partie de leurs prérogatives et de leur indépendance, ne soit jamais qu'un masque du Souverainisme, pour freiner la création d'une Fédération Européenne.

Ma seconde interrogation est toute de stupéfaction: Comment pouvez-vous demander, disons-le, aussi innocemment à votre homologue: "Quels rôles conserveront dans l'éventuelle Fédération, les Chefs d'États et de Gouvernements des pays partenaires et, pour parler crûment, combien de temps y aura-t-il encore un Président de la République française et un Chancelier allemand?"

Autant de naïveté est-elle possible?

Voilà cinquante ans qu'existe l'Union Européenne et que, nolens volens, elle avance vers une inéluctable fédération et un homme politique aussi avisé que vous ne se serait jamais posé la question?

Je ne peux y croire, à moins que vous ayez rejeté jusqu'alors ces éventualités dans les ténèbres des calendes grecques; puis que vous vous soyez réveillé en sursaut!

"Ce n'est pas possible mon cher Joshka, vous n'avez pas pu envisager cela... Nous, les représentants suprêmes des antiques nations européennes, serions désormais sans rôle et sans titre! Ce n'est pas sérieux!"

À lire cet effroi, dans votre texte, mon cher Hubert, on comprend mieux la nécessité du maintien de l'État-Nation, quand bien même ne resterait-il qu'une fiction; avec l'État-Nation, l'emploi gouvernemental est garanti.

Ah, encore un mot, cher citoyen ministre, ce n'est pas l'État-Nation qui est essentiel pour la France, c'est la Démocratie.

Rémi JUMEAU

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

LO BILHET D'UMOR

Les "Handicapés moraux et les imbéciles heureux" -extrait du "GRAND BLUFF"- Chapitre 1- Sous-titre en français: "Les élus et les électeurs".

Mais comment diable, Darwin, a-t-il su qu'il parlait de nos élus lorsqu'il a écrit "Ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survit, ni la plus intelligente, mais bien celle qui s'adapte le mieux aux changements."?

Nous ne pouvons qu'adhérer aux idées de ce visionnaire du siècle dernier lorsque nous apprenons (de source sûre) que le dialogue ci-dessous a eut lieu récemment, entre qui vous savez et qui vous savez.

- "Allo, Jacques, ici, Lionel, je vous reçois 5/5.

- Puis-je vous chanter ce que l'on appelle déjà "Le PETIT QUINQUIN"?

- Merci mon cher Lionel, mais cela me donne des quintes de toux".

Passés maîtres dans l'art d'accommoder les restes, nos deux spécialistes ont déjà trouvé dans le but de Trézéguet, l'exécutoire à l'esprit critique de leurs sujets. Ils nous proposent un référendum vide de tout sens comme savait si bien les concocter grand-papa Charles et qui ont fini par lui "péter à la g..figure".

Modifier la durée du mandat présidentiel sans modifier la constitution, il fallait y penser. Et ils y ont pensé. Ils venaient juste de refuser de ratifier une charte, qu'ils avaient signé quelques jours auparavant. Parole d'élus ne valaient pas grand chose, mais si maintenant la signature des représentants du peuple n'est pas ratifiée, il faut interdire à nos ministres de sortir du territoire et rappeler nos ambassadeurs, dont on sait qu'il y a longtemps qu'ils ne servent plus à rien.

Nous avons toutes raisons de nous inquiéter, lorsque nous apprenons que le texte de la question posée sera le suivant: "Préférez-vous que le prochain président en prenne pour cinq (5) ans? (OUI) ou aimez-vous les betteraves rouges en salade? (NON)".

L'INSEE, qui se trompe rarement, prévoit un taux de participation de 0,95% et les résultats suivants: OUI 91% - NON 9% et abstentions 0%.

Un triomphe pour la Démocratie. Mieux que Staline et Napoléon III. Où va donc chercher ses références la légitimité républicaine?

Par contre il y a toujours des "imbéciles heureux" qui se suicident, pour avoir signé un chèque sans provision de 150,00 francs, mais après être passé par l'isoloir. "M.Machin est si gentil et pas fier", il me serre la main et embrasse le bébé du coiffeur, surtout les veilles d'élections ou lorsqu'il est mis en examen. Un jour il m'a dit "votez pour moi, je ferai le reste". Je suis heureux, heureux. C....., mais content.

René PONS

Le bon gouvernement ne dépend jamais des lois, mais des qualités personnelles de ceux qui gouvernent. La machine gouvernementale est toujours subordonnée à la volonté de ceux qui l'administrent.

Il s'ensuit donc que l'élément le plus important de l'art du gouvernement est la méthode selon laquelle les chefs sont choisis.

LOI ET GOUVERNEMENT.

Manuel de la Guilde Spatiale.

LES ENFANTS DE DUNE (Franck Herbert).

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

Adhérents du Forum pour l'Innovation Sociale et Politique

"FORUM ÉTAPE 2000"

Le Samedi 21 OCTOBRE 2000 de 14 à 19 heures

Aura lieu à AVIGNON , Maison 4 de Chiffre , rue des Teinturiers , angle rue Guillaume Puy

L'Assemblée Générale statutaire et exceptionnelle du Forum pour l'Innovation Sociale et Politique .

Les adhérents recevront fin septembre le rapport moral et d'orientation.

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

Abonnez-vous à LA LETTRE / LA LETRA: 4 numéros par an

Chèque ou mandat de 8 euros (52 francs) à:

"Forum pour l'Innovation Sociale et Politique"

ecd Micheu PRAT • 9, lèia de Chabanòtas • 9, allée de Chabanottes • 05000 Gap / Occitània

telefòn: 04/92/53/50/73 • telecòpia : 04/92/51/41/63 • E-malh: Micheu.Prat@wanadoo.fr

Rejoignez le Forum: L'adhésion est de 10 euros (65,60 francs), par chèque ou mandat à la même adresse

OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC - OC -

Tèste integrau

C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

Sèti souciau:

3, plaço Joffre - 13130 Berro.

Tóuti dre reserva - Tous droits réservés - All right reserved.

© **Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc -2000**

© Adoubamen dóu tèste, de la meso en pajo
e de la maqueto pèr lou CIEL d'Oc.

